

La place financière suisse joue un rôle central pour toute l'économie

La stratégie du Conseil fédéral pour la place financière doit être évaluée dans une optique globale.

La place financière est un pilier de notre économie et se caractérise par une valeur ajoutée élevée.

Son succès bénéficie aussi aux autres secteurs économiques.

Étant donné le durcissement général du contexte économique, il convient de préserver et de développer sa productivité. Le renforcement de la compétitivité du secteur financier et l'amélioration de l'accès aux marchés internationaux vont de pair avec une politique économique libérale axée sur la concurrence, le maintien de la sécurité juridique et une politique financière et fiscale solide.

Le Conseil fédéral a souligné dans son rapport que le secteur financier est un pilier de l'économie suisse et qu'il génère une très grande part de la valeur ajoutée. Malgré la crise qui l'a frappé, il a constitué 11% du produit intérieur brut (PIB) en 2008. La progression enregistrée depuis 1990 est en grande partie attribuable au secteur bancaire (activités de crédits), qui a plus que doublé pendant cette période, alors que la quote-part des activités d'assurance a augmenté de 25% environ. Le secteur financier contribue aussi de manière décisive au financement de l'État à travers les recettes fiscales directes et indirectes qu'il génère. Son rayonnement dépasse son apport au PIB, lorsqu'il est performant. Il attire aussi les sièges des groupes internationaux ou des sociétés commerciales de premier plan qui ont des besoins de financement mondiaux. Cela bénéficie à beaucoup d'autres entreprises, en particulier aux PME, du fait qu'il existe de nombreuses interactions entre la place industrielle et la place financière. L'économie dans son ensemble a donc intérêt à ce que le secteur financier se porte bien. C'est la raison pour laquelle Economiesuisse s'engage, dans une perspective globale, sur la politique à mener en sa faveur.

Des défis fondamentaux pour la place économique suisse

L'environnement économique comme le cadre réglementaire de la place financière ont passablement évolué. Ainsi, les exigences en matière de fonds propres se sont durcies pour améliorer la stabilité du système, l'entraide administrative et juridique pour les questions fiscales et les dispositions contre le blanchiment d'argent ont été étendues. Les entreprises doivent s'adapter, modifier leurs stratégies et se positionner dans des domaines porteurs, le tout dans un contexte de concurrence internationale. Cette tâche revient aux acteurs économiques, pas à l'État. Ce dernier doit, pour sa part, améliorer les règles du jeu afin de favoriser une place financière performante, forte productrice de valeur ajoutée. Le Conseil fédéral entend très justement œuvrer dans ce sens avec les orientations choisies: compétitivité, garantie de l'accès aux marchés, amélioration de la résistance aux crises et préservation de l'intégrité. Aux yeux de



Pascal Gentinetta
Président de la direction
d'économiesuisse, Zurich

l'économie, ces orientations revêtent une importance égale et sont complémentaires. Par ailleurs, une politique monétaire orientée sur la stabilité, une politique financière équilibrée et une politique fiscale modérée sont tout aussi fondamentales pour notre économie. Ces éléments ont très largement permis à la Suisse d'être moins touchée que d'autres par la crise financière et économique.

Participer activement aux organes internationaux

Il faut néanmoins s'attendre, au plan international, à une accentuation des tendances protectionnistes et des exigences réglementaires dans un avenir proche, en particulier dans le secteur financier. Nos établissements financiers ne pourront échapper à cette évolution. Ils sont, cependant, bien préparés et proposent des prestations innovantes de qualité élevée. Dans ce contexte, il est essentiel que la Suisse participe activement aux organes internationaux qui fixent les conditions-cadres en la matière et qu'elle puisse combattre les excès. En Suisse, il faut veiller à ce que nos instituts bancaires puissent continuer de prospérer sur la base de leurs forces propres – comme une main d'œuvre plus qualifiée ou des infrastructures plus performantes – plutôt que de miser uniquement sur une différence en matière de réglementation. Les conditions sont bonnes mais les places économiques concurrentes rattrapent leur retard. La formation, l'accès à une main d'œuvre internationale à des conditions compétitives ou des infrastructures modernes (des réseaux de communications performants, sûrs et fiables, par exemple) sont des conditions clés au même titre que la charge fiscale.

Les récents événements ont donné lieu à diverses interventions comme le durcissement des exigences en matière de fonds propres, le développement de la garantie des dépôts, la réglementation des systèmes de rémunération des établissements financiers et le développement de l'entraide administrative et juridique pour les questions fiscales. D'autres réglementations sont examinées tant au niveau national qu'international. Face à la multitude des interventions, il importe de conserver une vue d'ensemble et d'examiner soigneusement leurs conséquences. ■